



## FORMATION CERTIFIANTE

# MAÎTRE D'APPRENTISSAGE <sup>H/F</sup>

# TUTEUR EN ENTREPRISE <sup>H/F</sup>

### MÉTIER

L'arrivée d'un alternant dans l'entreprise nécessite le choix par l'employeur d'un tuteur ou d'un maître d'apprentissage volontaire pour l'accompagner dans sa formation au sein de l'entreprise. Le choix d'un maître d'apprentissage volontaire est obligatoire. En liaison avec le CFA, le maître d'apprentissage a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti dans l'entreprise, des compétences correspondant à la qualification recherchée et au titre ou diplôme préparé.

### OBJECTIFS

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenant ou de l'apprenti. Accompagner le développement des apprentissages et favoriser l'autonomie tout en participant à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.

### PROGRAMME

Suite du programme ↓

- **COMPÉTENCE 1 :**  
Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
  - Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise
  - Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise
  - Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai
- **COMPÉTENCE 2 :**  
Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
  - Suivre le parcours avec le centre de formation
  - Organiser le parcours au sein de l'entreprise
  - Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage
- **COMPÉTENCE 3 :**  
Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
  - S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
  - Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages
  - Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail

## FORMATION EXPRESS 3 À 6 JOURS

Certificat  
de compétences

Formation  
Continue  
Présentielle

21 à 40 H  
3 à 6 jours

### Public & Prérequis :

- Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage.
- Posséder un diplôme ou un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti et justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle correspondante.
- OU justifier de trois années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé (et autres conditions fixées par l'article R.6223-24 du Code du travail).

### Réussite et Insertion:

En attente de résultats.

Retrouvez toutes les statistiques sur  
[www.inserjeunes.education.gouv.fr](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr)



### Débouchés :

- Tuteur en entreprise
- Maître d'apprentissage

Liste complète sur  
[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

#### COMPÉTENCE 4 : Évaluer la formation

- Identifier les différents niveaux d'évaluation
- Mettre en place les évaluations individuelles et collectives
- Mesurer l'acquisition des compétences
- Analyser le transfert des acquis
- Évaluer la satisfaction des apprenants
- Analyser ses pratiques : évaluer ses points forts et ses axes de progrès

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation présentielle
- ✓ Méthode active : mises en situations professionnelles, études de cas et simulations
- ✓ Analyse des points forts et axes d'amélioration, partage de pratiques, retour d'expérience

## ÉVALUATION

- ✓ Évaluation des acquis tout au long de l'action
- ✓ Évaluation à chaud à l'issue de la formation (questionnaire de satisfaction)

## SESSION DE VALIDATION

- ✓ Mise en situation professionnelle
- ✓ Entretien technique et final avec un jury professionnel
- ✓ Questionnement à partir de productions
- ✓ Rédaction du dossier professionnel

➔ **Certificat de Compétences délivré par le Ministère du Travail du Plein Emploi et de l'Insertion.**  
Code RNCP : RS5515 - Enregistré le 15/10/2021 - Échéance 15/10/2026.

## COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE FORMATION ?

Que vous soyez salarié ou demandeur d'emploi, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec notre centre et vous laisser guider.

Besoin d'un renseignement ? Contactez-nous ! :

☎ 0262 24 40 49

✉ [contact@cefora.re](mailto:contact@cefora.re)



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

### Coût de la formation :

Formation : 15 €/Heure  
Examen (facultatif) : 250 €

### Financement :

- OPCO
- Plan de développement des compétences
- CPF / Financement personnel

### Dates :

À la demande. Nous contacter.

### Délai d'accès :

Entrée permanente.

### Passerelles & équivalences :

Se référer à  
[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

### Accessibilité

- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap
  - Possibilité d'adapter la formation aux personnes à mobilité réduite.
- Nous contacter



**CEFORA**  
0262 24 40 49  
[www.cefora.re](http://www.cefora.re)

3 avenue Théodore Drouhet  
Local 1 Parc 2000 - LE PORT